

DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE (DM)	
Durée de la Formation	14 semestres (7 ans)
Condition d'accès	L'accès en première année des études de médecine est ouvert, par voie de concours, aux titulaires d'un Baccalauréat scientifique ou équivalent conformément aux dispositions des textes réglementaires en vigueur, satisfaisant les critères d'admission et les pré-requis prévus dans le descriptif de la formation, dans la limite des places disponibles.
Organisation de la formation	<p>Le cursus des études médicales en vue de l'obtention du Diplôme de Docteur en Médecine est organisé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les quatre premiers semestres (S1 à S4) sont des semestres précliniques et fondamentaux. Ils sont réservés à l'enseignement de modules scientifiques de base et aux sciences fondamentales précliniques. Ils comportent un stage d'immersion dans le système de santé et un stage d'immersion à la médecine sociale.- Les semestres S5 à S10 associent des stages hospitaliers d'externat mi-temps et des enseignements théoriques ayant pour objectifs l'acquisition et le développement de compétences cliniques.- Les semestres S11 à S14 sont consacrés aux stages internés pleins temps. <p>Une thèse est préparée en fin d'études et fait l'objet d'une soutenance.</p>
Passerelles	La formation prévoit des passerelles vers d'autres filières compatibles afin de permettre à un étudiant, tout en conservant ses acquis, de se réorienter au sein d'un même établissement universitaire ou vers un autre établissement.
Débouchés	<ul style="list-style-type: none">- Poursuite des études- Marché du travail